

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX**

L'année deux mille vingt-six, le 26 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, DELENCRE Florian, PERROT Paul, REY Christian, GUERIN Freddy, GONIN Frédéric, PERCHE Stéphane, GUICHARD Nicolas, BOUNIOL Amandine, COINTE Catherine.

Absent représenté : LARAT Cyril représenté par Cointe Catherine Date de convocation : 16/01/26

Absent : POUZIN Laurent

Secrétaire de séance : Cointe Catherine

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2025 est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est abordé.

1. CONVENTION ETUDE ET VEILLE FONCIERE AVEC EPORA

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment son article L321-1,

Vu le projet de convention d'études et de veille foncière, ci-annexé,

Considérant que l'EPORA, établissement chargé de missions de service public, peut exercer une mission générale d'études et de veille foncière en partenariat avec les communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la convention d'étude et de veille foncière à passer avec l'EPORA,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer ladite convention et les actes liés à sa mise en œuvre.

2. QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

2-1 : Route des chênes

Les travaux sont terminés. La validation des travaux d'assainissements par VRA assainissement a été donnée ce qui permet de demander les subventions correspondantes.
La signalétique sera installée fin de semaine prochaine.

2-2 : Travaux école :

Les travaux continuent jusqu'au 3/02, date à laquelle les réserves devraient être levées **et la réception définitive.**

Certains travaux paysagers continueront, notamment ceux de la cour de l'école. Un contentieux sera certainement engagé avec l'entreprise quant à la réalisation des sols des deux classes qui ne correspond pas à ce qui avait été commandé.

Le déménagement des salles et aménagements des nouveaux bâtiments sont prévus le lundi 9/02. RDV avec les élus dispos à 9h pour la manutention.

Les travaux du restaurant scolaire devraient démarrer dans la foulée soit début mars, les entreprises de BTP étant dispos. Cette échéance permettra l'ouverture du restaurant pour la prochaine rentrée.

La démolition de l'ancien préau est prévue dès le 9/02.

2-3 : Compte administratif (CFU) 2025

La situation administrative a été réalisée avec les premières données chiffrées de 2025.

Les résultats sont bons. Résultat net : 127000 euros.

Le budget prévisionnel sera préparé par l'équipe actuelle puis validé par la prochaine équipe pour validation du budget définitif avant le 15/04.

2-4 : Enquête publique Bioteppes

Bioteppes est l'usine de méthanisation sise à Romans. Cette usine souhaite augmenter son activité d'un tiers. Les mairies sont sollicitées pour avis. Une enquête publique est lancée et se terminera fin février. La route de la vallée est très endommagée avec le passage de ces très gros tracteurs. Ce sujet sera débattu au prochain conseil municipal.

2-5 : Programmation d'une réunion commission budget le lundi 16/02 à 18h en mairie.

2-6 : Distribution des invitations « carton » à l'inauguration de l'école dans les boîtes aux lettres des bardousiens, par les élus d'ici la fin de semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21h15.

Prochain Conseil municipal le lundi 23 février 2026 à 18h30.

Le Maire
Etienne LARAT

